

CULTURAT 2015, UNE GRANDE DÉMARCHE DE MOBILISATION, ABITIBI-TÉMISCAMINGUE



ATTRACTIVITÉ **CULTURE** PARTICIPATION **PATRIMOINE**
AUTONOMISATION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE **ART**
STRATÉGIE **PREMIÈRES NATIONS** ET DURABLE CROISSANCE
RÉSEAU **EMPLOIS ÉCHANGE D'EXPÉRIENCE**

1. Contexte

L'Abitibi-Témiscamingue est une vaste région située à l'ouest du Québec, couvrant 65 000 km² de territoire étalé du 47^e au 49^e parallèle. La région est composée de 5 municipalités régionales de comté dont les chefs-lieux sont Val-d'Or, Rouyn-Noranda, Amos, La Sarre et Ville-Marie. S'y ajoutent plusieurs villes moyennes et de nombreuses collectivités rurales qui regroupent plus du tiers de la population qui se chiffre à près de 145 000 habitants. Son histoire est intimement liée à celle de l'exploitation des ressources naturelles du territoire. Elle a été colonisée à la fin du 18^e siècle pour la richesse de son sol et de ses terres. Toutefois, la présence des Algonquins en sol témiscabitiéen date de plus de 8 000 ans. Leur héritage est toujours présent au sein de la communauté régionale.

Une effervescence particulière anime le milieu culturel régional. Plusieurs festivals ont vu le jour dans la dernière décennie, les artistes et organismes culturels connaissent une augmentation de leurs activités, de nouvelles structures de concertation émergent, reflet du dynamisme culturel ambiant. La région comptait en 2010 quelque 400 artistes professionnels ou semi-professionnels et 345 organismes culturels. En 2008, les villes témoignaient d'une volonté de s'engager davantage dans l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et orientaient leur développement en ce sens.

Par ailleurs, dans le souci d'amorcer le dialogue et de poser un diagnostic sur la situation du tourisme culturel, le Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue organisait en 2009, en collaboration avec Tourisme Abitibi-Témiscamingue (TAT), le colloque *Cap Tourisme culturel* réunissant de nombreux intervenants du milieu. À la suite de ce colloque et en réponse aux recommandations des intervenants du milieu qu'un poste d'agent de développement en tourisme culturel a été créé et qu'une Table de concertation régionale en tourisme culturel a été constituée. Des travaux de cette Table a émergée l'idée de créer un moment fort en région en 2015, fruit de la concertation et du travail collectif de tous les secteurs de la communauté.

Parallèlement, TAT s'engageait dans un processus de consultation avec le Centre mondial d'Excellence des Destinations (CED). Une 100^{aine} de recommandations fut formulée, s'appuyant sur le Système de mesure d'Excellence des Destinations. Plusieurs d'entre elles concernaient les pratiques en matière de tourisme culturel. Ces démarches de concertation ont convergé vers ce constat : **la culture est la source mobilisatrice d'une collectivité et un outil de rapprochement des peuples**. C'est donc par la culture que la région a choisi d'engager un vaste processus de concertation visant l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et l'attractivité de la région.

LA DÉMARCHE SE RÉCLAME EXPLICITEMENT DE LA VISION ET DES PRINCIPES DE L'AGENDA 21 DE LA CULTURE. ELLE A ÉTÉ INITIÉE DANS LE SILLAGE DE LA DÉMARCHE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC D'ÉLABORATION D'UN AGENDA 21 DE LA CULTURE DU QUÉBEC QUI A PERMIS DE POSER DES PRÉMISSSES PRÉALABLES À LA RENCONTRE ET AUX PARTENARIATS ENTRE MILIEU CULTUREL ET AUTRES SECTEURS DE LA SOCIÉTÉ, PARTICULIÈREMENT CEUX DU TOURISME.

CULTURAT est la **réponse collective d'une région** à la fois à la **volonté des municipalités de s'engager pour la qualité de vie de leurs citoyens**, aux **constats tirés de l'outil-diagnostic *Tourisme culturel : État de situation en Abitibi-Témiscamingue*** réalisé par TAT en février 2011 et aux nombreuses **recommandations du CED** en matière de tourisme culturel. CULTURAT représente **l'initiative porteuse, unique et structurante d'une région qui se prend en main** et pose des actions concrètes pour avancer ensemble, tout en préservant et mettant en valeurs les traits distinctifs des territoires et des populations, dans une vision commune de développement.

2. Abitibi-Témiscamingue et la culture

Les 45 municipalités signataires ont toutes leurs propres politiques et programmes en matière de développement culturel. Néanmoins, elles témoignent toutes d'un engagement envers le bien-être et la qualité de vie de leurs citoyens, qui s'est matérialisé par leur adhésion à la démarche CULTURAT et leur engagement à poser des actions. Ces 45 municipalités se sont entendues sur un certain nombre de principes directeurs, auxquels elles ont donné leur approbation. Ces principes, directement liés à la qualité de vie des citoyens et à la cohésion sociale, **utilisent la culture comme source mobilisatrice et outil de rapprochement entre les peuples** :

- la culture est l'une des principales sources mobilisatrice d'une communauté;
- l'intégration des arts et de la culture dans son milieu de vie ainsi que la bonification des activités de tourisme culturel contribue à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens;
- le bassin d'artistes en région est d'une grande qualité et regorge de créativité;
- un milieu fleuri accueillant favorise le bien-être et la rétention des gens dans les collectivités;

- l'indice de bonheur d'une population passe aussi par l'animation du milieu de vie;
- l'augmentation de la visibilité de la région à travers les médias en misant sur l'effervescence culturelle contribue au renforcement positif des perceptions vis-à-vis de la région;
- le niveau de fierté et l'attachement des résidents à leur territoire participent à l'attractivité de la main-d'œuvre, des immigrants et l'augmentation de l'achalandage touristique;
- la présence accrue de la cuisine régionale dans les restaurants de l'Abitibi-Témiscamingue stimule l'économie, la connaissance des producteurs et le développement durable.

La démarche se réclame explicitement de la vision et des principes de l'Agenda 21 de la culture. Elle a été initiée dans le sillage de la démarche du gouvernement du Québec d'élaboration d'un Agenda 21 de la culture du Québec qui a permis de poser des prémisses préalables à la rencontre et aux partenariats entre milieu culturel et autres secteurs de la société, particulièrement ceux du tourisme. Elle se base explicitement sur les principes de l'Agenda 21 de la culture du Québec, la culture :

- Est un facteur de cohésion sociale;
- Agit comme levier économique;
- Contribue à la qualité de l'environnement construit;
- Contribue à la qualité de vie des résidentes et résidents;
- Intègre toutes les composantes de la société;
- Aide à renouveler la personnalité d'une destination (elle lui confère une image à sa mesure en lien avec son identité qui, par son authenticité, ne peut être imitée);
- Catalyse la créativité.

Cette démarche s'inscrit dans cette volonté. Il s'agit de créer des effets de synergie entre la culture et les autres secteurs pour permettre à la culture de devenir un facteur important de développement touristique, social et économique, tout en augmentant l'attractivité de la région pour ses citoyens, les touristes et les futurs arrivants et en renforçant l'attachement au territoire et la qualité de vie.

CULTURAT REPRÉSENTE L'INITIATIVE PORTEUSE, UNIQUE ET STRUCTURANTE D'UNE RÉGION QUI SE PREND EN MAIN ET POSE DES ACTIONS CONCRÈTES POUR AVANCER ENSEMBLE, TOUT EN PRÉSERVANT ET METTANT EN VALEURS LES TRAITS DISTINCTIFS DES TERRITOIRES ET DES POPULATIONS, DANS UNE VISION COMMUNE DE DÉVELOPPEMENT.

3. Objectifs et mise en œuvre du projet

3.1. Objectif global et spécifiques

CULTURAT émerge d'une volonté régionale de se mobiliser autour des arts et de la culture pour améliorer la qualité de vie des citoyens et l'attractivité de la région. Il s'agit d'une démarche de concertation qui unit les secteurs touristique et culturel afin de favoriser le dialogue et les partenariats avec d'autres intervenants : affaires, scolaire, citoyens, instances régionales et locales. Le projet passe par l'embellissement du territoire par les arts et le fleurissement, le rapprochement des peuples et la mise en valeur de l'art, de la culture et du terroir.

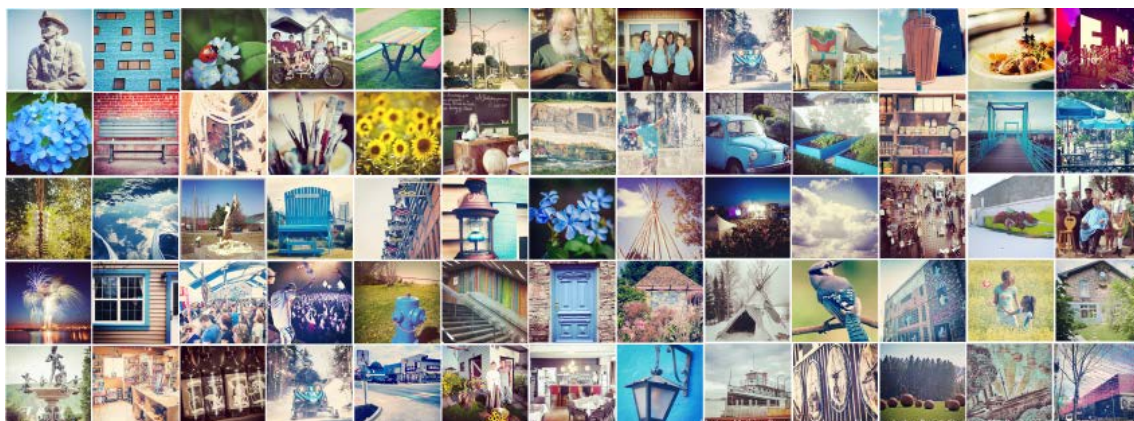
CULTURAT été pensé de manière à répondre à de nombreux objectifs et impératifs :

- Répondre à la volonté des municipalités d'améliorer la qualité de vie des citoyens ;
- Trouver une réponse aux faiblesses et aux besoins identifiés lors du colloque et dans les outils diagnostics préparés par le CCAT et par TAT en matière de tourisme culturel ;
- Mettre en application les recommandations du Centre mondial d'excellence des destinations en matière de tourisme culturel ;
- S'inscrire dans les principes de l'Agenda 21 de la culture du Québec ;
- Faire adhérer intervenants du milieu et éventuels partenaires, leur fournir des outils d'action.

3.2. Principales étapes

Les municipalités de la région se sont engagées en 2008 à orienter leur développement de manière à améliorer la qualité de vie des citoyens. Le Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue (CCAT) a organisé en 2009 le colloque **Cap Tourisme culture**, réunissant le milieu culturel et le milieu touristique. À la suite de cela, une Table de concertation fut mise sur pied et une ressource fut engagée par Tourisme Abitibi-Témiscamingue et dédiée au développement du tourisme culturel. Dans ce contexte a émergé le projet CULTURAT, **une démarche mobilisatrice et structurante engagée depuis 2009 pour orienter le développement collectif autour des arts et de la culture.**

CULTURAT a permis d'enclencher une concertation, de mettre au point une stratégie d'action commune entre les **municipalités** et de susciter l'engagement de nombreux secteurs, ainsi que des alliances et des partenariats entre les forces vives du milieu, tout en intégrant les arts et la culture aux différentes sphères de la société. La démarche s'adresse à tous (municipalités, communautés autochtones, entreprises, organismes, citoyens, etc.) et cherche à susciter l'action de ces acteurs pour transformer et **embellir le territoire ; soutenir l'offre culturelle** en participant à la vie culturelle, en animant le milieu et contribuer à la **promotion et à la visibilité**.



CULTURAT s'inscrit dans la recherche d'un développement culturellement durable en cherchant à :

- Accroître et bonifier les activités de tourisme culturel;
- Augmenter la visibilité de la région;
- Augmenter la couverture médiatique « élogieuse » via une stratégie de communication;
- Valoriser l'importance de la présence des Premières Nations;
- Augmenter l'attachement de la population résidente;
- Augmenter la présence des produits régionaux et de la cuisine régionale dans les restaurants;
- Rendre notre milieu plus fleuri et accueillant.

Tous ces objectifs conduisent à l'apogée du projet où un maximum d'organisations et de citoyens auront adhéré à la démarche et réaliseront des actions visant à marquer et à animer le territoire pour montrer au Québec, au Canada et au monde la créativité et la richesse culturelle de la région.

LES DÉMARCHES DE CONCERTATION ONT CONVERGÉ VERS CE CONSTAT :
LA CULTURE EST LA SOURCE MOBILISATRICE D'UNE COLLECTIVITÉ ET UN
OUTIL DE RAPPROCHEMENT DES PEUPLES.

3.3. Action réalisées

Plusieurs actions ont déjà été réalisées en ce sens, en plus de celles précédemment nommées :

- **Établissement d'un vaste dialogue public (2012-2013) :**
 - o Rencontre de **toutes les tables des maires de la région** (5 MRC) et des **tables des directeurs généraux de municipalités** ;
 - o Rencontre des membres de la *Table régionale de concertation sur le tourisme culturel* ;

- o Rencontre du **milieu culturel** pour connaître les besoins et la vision du milieu culturel quant à la valorisation des arts et de la culture dans notre région, les liens à tisser avec les différents milieux, la vision pour 2015, la création, mais aussi, la diffusion ;
- o Rencontre des communautés autochtones présentes sur le territoire pour les sensibiliser à la démarche et les encourager à s'y joindre ;
- o Rencontre de **Commissions culturelles** et **comité culturel de municipalité** ;
- o Rencontre de tous les **agents de développement territorial et rural** ;
- o Rencontre de différents **ministères** (MAMROT, MCCQ, MTO, Emploi-Québec MAPAQ, Délégués aux régions, Agence de la Santé) ;
- o Remue-méninges avec **artistes et gens du milieu** pour susciter la participation à CULTURAT et développement de stratégies pour susciter l'adhésion des autres secteurs d'activités ;
- o Rencontre de toutes les **Chambres de commerce** de la région.
- **Conception et mise en ligne du site web culturat.org (2012) :**
 - o Expliquant la démarche CULTURAT et comportant des sections «trucs et astuces» pour les différents publics cibles
 - o Réunissant différents outils favorisant les maillages avec le secteur culturel (calendrier culturel, outil de recherche et d'appel d'offres, références utiles, etc.)
- **Signature de la Charte d'engagement des municipalités et des organismes (2012-2014) :**
 - o 45 municipalités ont signé la charte de participation (plus de 90 % de la population).
 - o Une 10^{aine} d'organismes du milieu culturel, touristique, économique ont signé la charte.
- **Début des annonces des projets (2014) :**
 - o Les municipalités, écoles, entreprises etc sont en train de préparer des projets. Une série d'annonces publiques est prévue, jusqu'à l'été 2015 pour plus de visibilité ;
 - o 12 municipalités ont déjà annoncé 15 projets dans le cadre de CULTURAT ;
 - o Projet commun en lien avec CULTURAT et les chambres de commerce de la région.

3.4. A venir en 2014-2015

Mise en ligne d'une « boutique des arts » sur le site culturat.org en avril 2014 : outil permettant de voir et d'acheter les œuvres des artistes de la région ;

- Démarches visant à une collaboration avec l'UNESCO pour une exposition de CULTURAT ;
- Démarches visant l'établissement d'un *Fonds pour la ruralité* visant à encourager les petites communautés à s'engager dans le projet et à marquer leur territoire ;
- Début de la campagne citoyenne de promotion de la démarche CULTURAT pour juin 2014 ;
- Mise en place d'une stratégie de promotion intensive visant à ce que CULTURAT occupe l'espace citoyen et médiatique de plus en plus fort jusqu'à 2015.

EN ENCOURAGEANT LES MAILLAGES ENTRE LE MONDE DES ARTS ET DE LA CULTURE ET LES AUTRES SECTEURS, CULTURAT CONTRIBUE À LA PROFESSIONNALISATION DES ARTISTES, AU DÉVELOPPEMENT D'OPPORTUNITÉS DE TRAVAIL, À UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DU SECTEUR CULTUREL ET AU DÉVELOPPEMENT D'UN RÉFLEXE D'INTÉGRATION DES ARTS ET DE LA CULTURE À TOUTES LES SPHÈRES D'ACTIVITÉS.

4. Impacts

4.1. Impact sur le gouvernement local

La mobilisation des gouvernements locaux autour de la culture permettra d'augmenter la synergie, le pouvoir d'action et la concertation du territoire. 45 municipalités (plus de 90 % de la population) ont déjà signé la charte d'engagement à la démarche. Elles s'engagent à orienter leur développement en lien avec CULTURAT et à réaliser certaines actions en ce sens. 15 projets qui ont déjà été

annoncées par ces dernières, preuve que ce processus d'engagement fait son chemin et pousse les réalisations. D'autres municipalités sont à préparer une programmation spéciale pour 2015.

4.2. Impact sur la culture et les agents culturels locaux

Les intervenants du milieu culturel sont au centre de la démarche CULTURAT, au-delà d'une collaboration, c'est une complémentarité avec les autres sphères. En encourageant les maillages entre le monde des arts et de la culture et les autres secteurs (économique, touristique, académique, autochtone, municipal, etc.), CULTURAT contribue à la professionnalisation des artistes, au développement d'opportunités de travail, à une meilleure connaissance du secteur culturel et au développement d'un réflexe d'intégration des arts et de la culture à toutes les sphères d'activités.

4.3. Impact sur le territoire et la population

En marquant le territoire par un aménagement artistique et en animant le milieu de manière toute particulière, CULTURAT contribue à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens. La promotion intra-régionale de CULTURAT permet aux résidents d'avoir une meilleure vue d'ensemble de ce qui se passe sur le territoire, une meilleure connaissance des richesses, de la culture, de l'identité territoriale augmentant ainsi le sentiment d'appartenance et d'enracinement et la fierté territoriale.



4.4. Impacts transversaux

La démarche a rassemblé de nombreux acteurs des secteurs culturels, touristiques et économiques. Elle a permis l'émergence d'une vision et d'une stratégie d'action transversale à ces milieux. Elle a également permis l'engagement de secteurs non « culturels » envers le développement culturel et c'est par la mise en lumière des arts et de la culture que CULTURAT participe à :

- Insuffler un élan de fierté et augmenter le lien d'appartenance de la population régionale par une approche mobilisatrice et intégratrice;
- Repousser les limites de la créativité et de l'ingéniosité;
- Augmenter l'attractivité de la région auprès de la main-d'œuvre spécialisée, et participer à la rétention de la main-d'œuvre autochtone, en fournissant un milieu de vie animé et intéressant;
- Augmenter le pouvoir d'attractivité et la notoriété de la région auprès des Premières Nations, des Québécois, des Canadiens et des marchés outre-mer.

4.5. Continuité

La démarche CULTURAT est pensée dans une optique de développement durable. Au-delà des travaux visant à marquer et animer davantage le territoire avec une apogée prévue en 2015, les bonnes pratiques en matière d'intégration des arts et de la culture persisteront jusqu'à devenir une «manière de penser le développement» au sein de la communauté. Les liens créés, les maillages établis le sont dans une perspective à long terme. La multitude d'outils développés pour mettre en place des actions concrètes, notamment le site Internet CULTURAT.ORG demeureront ouverts et disponibles. La promotion de culturat.org se poursuivra et les impacts positifs sur le développement de la communauté se feront sentir inévitablement. Puisque ce sont des structures établies et durables qui continueront de faire vivre le projet, les dimensions techniques et financières seront en quelque sorte absorbées par leurs activités respectives.

5. Informations relatives

La Province d'Abitibi-Témiscamingue a été candidate à la première édition du « Prix International CGLU – Ville de Mexico – Culture 21 » (janvier-mai 2014). Le Jury du Prix a élaboré son rapport final en juin 2014 et a demandé à la Commission culture de CGLU de faire rayonner ce projet comme étant une pratique exemplaire de la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la Culture.

Texte approuvé en septembre 2014.

Bonne pratique publiée en octobre 2014.

Cette fiche a été réalisée par Randa Napky et Sonia Demontigny, Directrice générale et Coordonnatrice du projet CULTURAT.

Contact: [randa \(at\) atrat.org](mailto:randa(at)atrat.org) ou [sonia \(at\) atrat.org](mailto:sonia(at)atrat.org)

Site web de référence : www.culturat.org

Réseaux sociaux : YouTube :

<https://www.youtube.com/playlist?list=PLKMpE2lepXI2BVlxSk5QuLtOq7zsYMVk>

Facebook : <https://www.facebook.com/CULTURAT2015?ref=bookmarks>

Pinterest : <http://www.pinterest.com/culturat/>